

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°12 du 4 mai 2009**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

abrogeant l'arrêté du 3 janvier 2008 portant institution d'une régie de recettes auprès de la division logistique de la direction des commissariats d'outre-mer de Djibouti (République de Djibouti) relevant du service de l'administration générale et des finances de l'armée de l'air.

*Du 31 décembre 2008*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ** abrogeant l'arrêté du 3 janvier 2008 portant institution d'une régie de recettes auprès de la division logistique de la direction des commissariats d'outre-mer de Djibouti (République de Djibouti) relevant du service de l'administration générale et des finances de l'armée de l'air.

*Du 31 décembre 2008*

NOR D E F F 0 9 0 0 3 8 7 A

---

*Texte abrogé :*

Arrêté du 3 janvier 2008 (JO N° 9 du 11 janvier 2008, texte n° 18 ; signalé BOC. ; BOEM 410.12.2.3).

*Référence de publication :* JO n° 17 du 21 janvier 2009, texte n° 46 ; signalé au BOC 12/2009.

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.  
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.